

Académie d'Orléans-Tours  
0360718K  
COLLEGE ROLLINAT  
Rue du Lycée – 36200 ARGENTON SUR CREUSE  
Tel : 0254246565

### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : délégation de signature

Numéro de séance : Séance n°1 / 2014-2015

Numéro d'enregistrement : 65/14

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 26

Nombre de présents : 24

Quorum : 14

- Quorum non atteint => CA à reconvoquer le .....

Le Conseil d'administration

Convoqué le 21/10/2014

Réuni le 06/11/2014

Sous la présidence de M. Yannick LOISEAU

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25.

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Non

Oui

Nombre .....

Libellé de la délibération :

En application de l'article R421-20 du Code de l'Education, de donner délégation de signature au Chef d'établissement pour la passation des marchés dont l'incidence financière est annuelle et sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- dans la limite des crédits ouverts
- dans le respect des limites fixées à l'article 28 du Code des Marchés Publics pour les marchés à procédure adaptée à savoir 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services (plafond de 200 000 € HT) et 5 000 000 € HT pour les marchés de travaux.

Afin d'éviter toute interruption dans le fonctionnement matériel de l'EPLÉ, cette délégation de compétence sera valable jusqu'à l'obtention du caractère exécutoire de l'autorisation donnée par le nouveau CA lors de son renouvellement.

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : LOISEAU

Prénom : Yannick

Signature :

Date : 07/11/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 13/11/2014

Date de publication : 28/11/2014

Date d'exécution : 28/11/2014